NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

76 Nº 7 1954

À propos de la vocation sacerdotale. Indications et contre-indications

Roger TROISFONTAINES (s.j.)

p. 716 - 722

https://www.nrt.be/es/articulos/a-propos-de-la-vocation-sacerdotale-indications-et-contre-indications-2470

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

A propos de la vocation sacerdotale

Indications et contre-indications

Le 21 mars dernier, la Société médicale belge de Saint-Luc réunissait une trentaine de prêtres (moralistes, maîtres de novices, pères spirituels de séminaires, etc.) et un nombre égal de médecins (surtout neurologues et psychiatres) pour discuter de la vocation sacerdotale. Il ne s'agissait pas tant de théologie ou de droit canon que de psychologie. « Quand une autorité ecclésiastique, des parents ou l'intéressé lui-même consultent au sujet d'un jeune homme qui veut devenir prêtre, à quels critères le médecin peut-il se référer pour encourager ou pour déconseiller cette orientation? ». L'échange de vues — qui dura près de six heures — fut amorcé par deux conférenciers spécialement compétents : l'abbé Marc Oraison à qui l'Archevêché de Paris confie quantité de cas en psychopathologie religieuse et le P. Louis Beirnaert, S. J., qui, depuis des années, étudie et pratique la psychanalyse. La confrontation d'expériences (anomalies et échecs de vies sacerdotales, mais aussi redressements et réussites) fait l'intérêt principal de réunions de ce genre. Il ne peut être question d'évoquer ici toutes ces données concrètes. Sans s'astreindre à suivre les exposés ou la discussion, les notes qui suivent essaieront de résumer leurs conclusions.

*
* *

Il y a vocation lorsque Dieu, par l'intermédiaire de l'Eglise, appelle un homme qui librement accepte de se consacrer et d'être consacré. Avant l'appel de la hiérarchie (Evêque pour les Ordres, Supérieur régulier pour les vœux), il n'y a pas encore vocation au sens plein, mais un attrait que Dieu suscite de bien des façons : influence du milieu familial ou éducatif, inspirations intérieures, conscience de l'aptitude à répondre aux besoins de l'Eglise, voire même aspects névrotiques de la personnalité (mais, en ce cas, la plus grande prudence s'impose évidemment). Il faut que la réponse soit libre. Ce n'est pas le cas si le sujet se sent intérieurement contraint à se faire prêtre sous peine de tomber dans les angoisses morbides d'un complexe de culpabilité. L'orientation sacerdotale est peut-être authentique en son fond. Elle n'est pourtant acceptable qu'après liquidation du complexe, lorsque l'intéressé s'engage en sachant que son refus (même s'il correspond à une lâcheté) n'entraînerait pas pour autant la damnation ou des malédictions divines. La générosité vraie ne procède pas d'une crainte maladive.

Les a-côtés de la vie sacerdotale ou religieuse (rang social, relations inférieurs-supérieurs, célibat, telle ou telle forme du culte ou de l'apostolat, etc.) composent une certaine façon d'être-au-monde qui pourrait satisfaire, de manière déguisée, une affectivité qui ne s'est pas développée normalement. Voilà qui explique des attraits plus ou moins pathologiques, non vers le sacerdoce lui-même, mais vers le genre de vie qu'il conditionne. Tel y trouve l'occasion de remplir une fonction estimée, de jouer un rôle important, parfois despotique... et de compenser par là un complexe d'infériorité provenant d'origines modestes ou illégitimes, de malheurs familiaux ou de déficiences caractérielles. Tel autre, affectivement arriéré, cherche au couvent un oubli de la sexualité ou un refuge contre les responsabilités et les difficultés, parce qu'il n'a pas assumé son agressivité et ne demande qu'à démissionner entre les mains d'un supérieur. Tel enfin, manifestation particulière du classique « complexe d'Œdipe », n'agit qu'en fonction de perspectives maternelles. Sa norme à peu près unique, c'est : **« Qu'en penserait Maman? », etc.**

Le lecteur voudra bien se souvenir ici d'un danger classique : en psychologie comme en médecine, le profane se croit facilement atteint de toutes les maladies et anomalies dont il lit la description. Ne lui arrive-t-il pas d'éprouver des phénomènes ou de vivre des états de conscience qui ressemblent aux symptômes signalés? Mais tout est question de degré. L'équilibre humain synthétise tant d'éléments divers! Le dérèglement décrit par le praticien correspond à la prévalence anarchique d'une composante qui, contrepesée par d'autres et intégrée dans un ensemble, n'a très souvent rien de pathologique. Ne considérons donc pas *trop facilement comme anormaux les candidats au sacerdoce.* (Quant aux médecins qui se défieraient à priori de toute vocation, en raison de son caractère exceptionnel, ils ne doivent pas oublier que la grâce réalise un équilibre qui, pour être « sur-naturel », n'en est que plus humain). La question ne se pose que lorsque la motivation, faussée par une tare psychologique, porte sur des aspects accessoires de la vie sacerdotale.

Ces déviations initiales créeront fatalement des situations difficiles, douloureuses. Ou bien la révolte ouverte, le scandale, la désobéissance chronique, ou bien les phobies, les angoisses, les obsessions si le sujet rentre sa révolte et se ronge intérieurement parce qu'il n'accepte pas sa situation, mais n'accepte pas davantage sa révolte et ne parvient pas à se rééquilibrer. N'est-ce pas l'histoire de bien des malheurs sacerdotaux? Le comportement de l'intéressé (arriviste, anxieux, déprimé, etc.) aurait d'ailleurs permis de soupçonner, dès avant la crise, l'absence de vocation authentique. Quand la motivation névrotique est prévalente (le cas est heureusement fort rare), le sujet, s'il reste sincère, serait bien en peine de dire pour quels motifs il s'est orienté vers le sacerdoce. Jamais il ne s'est concrètement représenté une autre possibilité. Certes, de nombreux exemples, analysés au cours de la réunion, montrent qu'un prêtre peut réassumer librement et avec succès les obligations qui sont devenues les siennes, même s'il ne prend conscience que trop tard des éléments névrotiques qui ont interféré dans son choix. (C'est également ce qui arrive, ne l'oublions pas, dans bon nombre de mariages). Il n'en reste pas moins que les conseillers, prêtres ou médecins, doivent s'efforcer d'éclairer — et de détourner — les jeunes gens qui envisageraient de façon inexacte la vocation du prêtre.

Ces motivations défectueuses, nous les supposons plus ou moins inconscientes (une simulation volontaire poserait un tout autre problème). Mais comme elles correspondent le plus souvent à l'absence d'une motivation positive normale, il importe de rappeler quelques traits de celle-ci. Sa présence permet seule d'approuver le dessein d'un sujet déjà mûr et c'est vers elle que doit au moins s'orienter l'adolescent qui croit discerner un appel.

L'aspirant au sacerdoce correspond-il assez profondément à la grâce de foi pour accéder à une optique chrétienne de l'univers? Admet-il réellement (non des lèvres) que la destinée du monde se situe sur un plan qui dépasse l'histoire terrestre pour inclure la mort et l'au-delà? Perçoit-il que toute l'activité humaine doit être orientée dans le sens de cette destinée surnaturelle?

A-t-il le sens de Dieu comme de *quelqu'un* qui mène le jeu, s'intéresse aux hommes, les aime personnellement, intervient dans le cours de l'histoire, est accessible maintenant encore dans le dialogue de la prière?

S'évalue-t-il lui-même par rapport au plan divin? Considère-t-il le salut comme l'affaire essentielle, non pas un salut plus ou moins égoïste (« je n'ai qu'une âme et je dois la sauver »), mais la volonté salvifique de Dieu qui embrasse tous les hommes, moi y compris? Qu'ai-je à faire dans cette aventure, s'il est vrai que Dieu a voulu « avoir besoin des hommes » pour la mener à bien? La lumière que j'ai reçue n'est pas ma lumière; je dois absolument la répandre, la faire rayonner.

En d'autres termes, le candidat a-t-il le sens prépondérant de la communion chrétienne, à la fois visible et invisible, des hommes entre eux et avec Dieu? Veut-il participer personnellement à l'œuvre éducatrice et sanctifiante de l'Eglise qui, par le Christ dont elle perpétue le message et la présence, fait le pont entre Dieu et l'humanité? Veut-il être « l'homme des hommes » devant Dieu et « l'homme de Dieu » devant les hommes, le ministre de la Parole et des Sacrements, le ministre du mystère, l'homme de la Messe?

Voilà ce qu'il faut d'abord tirer au clair. Pour éviter les réponses stéréotypées, les questions ne seront pas posées comme dans un catéchisme, ni dans la langue abstraite utilisée, pour faire court, aux paragraphes précédents. Au cours d'entretiens aussi simples et confiants que possible, le conseiller cherchera quelle idée le jeune homme se fait de la « fonction » et de la vie sacerdotale : « A ton avis, qu'est-ce qui distingue le prêtre des autres chrétiens? Quelle est sa tâche la plus importante? Qu'est-ce qui t'intéresse le plus dans son genre de vie? ». L'examen ne porte pas sur les connaissances théologiques et moins encore sur leur formulation plus ou moins adéquate. Mais si l'on reçoit comme réponses : « Régenter une paroisse », « Ne pas se marier », « Monter en chaire de vérité », « S'occuper des gosses du patronage », etc., il sera indispensable de pousser l'enquête pour vérifier la qualité de la motivation.

Du plan spirituel, passons au plan psychologique. Tout d'abord, les aptitudes intellectuelles. Le prêtre dans le ministère doit être intelligent. Ce mot ne désigne pas en premier lieu les dons scolaires, mais le bon sens, l'adaptation au réel, la réaction juste devant les situations et les personnes. Le Curé d'Ars, si peu doué pour les études, était un homme très intelligent, mais on aurait évité bien des malheurs si l'on avait détourné du sacerdoce d'autres esprits, brillants peut-être, mais peu équilibrés.

La débilité mentale, même petite, constitue donc une contre-indication absolue. Plus radicalement encore, la constitution paranoïde qui se caractérise par la fausseté du jugement, la déviation du raisonnement (même si ce dernier est subtil et bien charpenté), se traduisant par des appréciations unilatérales, tendancieuses, irréductibles, l'hypertrophie du « moi », le sentiment de sa supériorité. Le sujet se croit volontiers une mission, il se pense détenteur d'une vérité à *faire triompher coûte que coûte. C'est la mégalomanie dans le domaine* intellectuel ou religieux. L'humeur, souvent ombrageuse et méfiante, entraîne facilement la méconnaissance hostile de l'entourage, l'interprétation malveillante des actes d'autrui, voire des idées de persécution, mais aussi un entêtement obstiné dans la lutte contre les obstacles, si légitimes et si sages que puissent être ceux-ci. Même si le jeune homme affligé de cette constitution (pratiquement inguérissable) est intellectuellement doué, même s'il est pieux ou mystique, il doit être écarté du sacerdoce de façon absolument intransigeante : la paranoïa fournit la graine d'hérétiques. La première qualité psychologique requise chez un prêtre, c'est la rectitude du jugement.

La psychasthénie (scrupules, angoisses, obsessions, phobies) qui presque toujours dérive d'un problème inconscient de culpabilité, constitue évidemment une contre-indication. On ne peut pourtant la déclarer absolue, car certaines formes se révèlent, à l'expérience, compatibles avec des vies sacerdotales irréprochables et apostoliques. La plus grande prudence s'impose dans le discernement. Si possible, on soumettra le candidat à une psychothérapie avant de l'admettre au séminaire ou au noviciat.

« Pour être un enfant vis-à-vis de Dieu, il faut être un adulte vis-à-vis des hommes » (P. Beirnaert). Le sujet a-t-il bien franchi les différentes épreuves qui conditionnent la maturité affective[1]? Ne reste-t-il pas fixé à quelque stade

1. Voir, à ce propos, l'article de l'abbé O r a i s o n, *Orientation de vie et maturité psychologique,* dans la *Revue Nouvelle* du 15 février 1954.

infantile? Notamment, a-t-il passé du narcissisme, de l'égocentrisme à l'intersubjectivité, à la perspective du don de soi, de la communion? Le sens de l'autre, ou plus exactement le sens du « nous », l'emporte-t-il sur le sens du moi? L'orientation sacerdotale est-elle de nature à favoriser cet épanouissement psychologique de la vie affective? Ce ne sera possible que si la motivation spirituelle est vraiment positive, si le jeune homme a le sens de la communauté chrétienne et de la relation d'amour personnel avec Dieu. Comme le musicien de l'orchestre, il ne suit pas en tout son rythme propre ou sa fantaisie individuelle; il s'accorde librement avec les autres, sous la direction du chef unique, pour que soit la symphonie universelle de la charité à laquelle, du reste, il participe.

Comme critères, on recherchera, par exemple, la conception que le sujet se fait, en pratique, de la pénitence. A-t-il dépassé le plan de la culpabilité égocentrique, celui de la peur ou de la « crainte servile »? Souffre-t-il, non par besoin d'auto-punition (ou par désir secret de mutilation), mais par amour, parce qu'il souffre de faire souffrir Celui qui l'aime ou pour s'unir à Lui? Comment réagit-il à la souffrance qui l'entoure? N'est-ce pas seulement *sa* propre souffrance qui l'intéresse chez les autres? (Tel adolescent attardé ne comprend que les adolescents tourmentés, mais ignore tout des difficultés conjugales, etc.). N'est-il pas trop exclusivement sensible à la misère visible et sociale et les voit-il dans une perspective chrétienne — et non pas comme le ferait un philanthrope ou un marxiste? Il faut se défier si un sujet, normalement développé au point de vue intellectuel, a connu des échecs répétés (à l'école, dans sa profession, en amitié ou en amour); on peut se trouver devant un « besoin d'échecs » inconscient qui correspond à une immaturité profonde. Le couvent pourrait, en ce cas, ne satisfaire qu'un désir d'automutilation. Défiance également en présence de ces « enfants sages », doux, passifs, conformistes, trop confiants; « de la bonne graine » peut-être, mais peut-être aussi une non-intégration de l'agressivité. Le recours constant au supérieur, le désir quasi morbide de soumission et d'obéissance manifeste un besoin encore infantile de soutien paternel, un refus secret de devenir adulte. Dès qu'il faudra prendre des responsabilités, agir personnellement comme tout prêtre doit le faire normalement, ce sera le drame... ou la neurasthénie.

Le critère positif de la vocation, c'est la sérénité dynamique, la joie tranquille qu'éprouve celui qui s'y engage. Non pas le bonheur passionné ou les consolations sensibles, mais l'apaisement progressif de l'homme qui se sait « à sa place ». Même si les difficultés surviennent (et dans quelle vie ne surviennent-elles pas?), le fond reste calme, certain, joyeux. Autant que possible (en utilisant des tests, peut-être, mais sans leur accorder une confiance exclusive), on cherchera si le candidat est capable de porter des échecs, des déceptions, des catastrophes même, sans que son équilibre soit renversé (ce qui suppose, encore une fois, qu'il se situe, au delà du plan sensible ou terrestre, dans le spirituel et le surnaturel).

Le célibat ecclésiastique pose une autre question. Soit au presbytère, soit au couvent, quoique dans un contexte différent, le prêtre renonce librement à l'amour humain normal. Cette solitude affective ne se justifie que comme condition d'un plus grand amour. Est-ce bien ainsi qu'elle apparaît à l'intéressé? Sera-t-elle vraiment féconde, pour lui, au point de vue religieux? Saura-t-il équilibrer sa sexualité, se refusant les manifestations propres à l'instinct génésique, subordonnant le sensible au spirituel dans ses relations amicales, épanouissant son besoin d'affection à un plan supérieur? Sera-t-il capable de vivre continent? La chasteté, ne l'oublions pas, est une opération de l'esprit, non pas des nerfs ou de la physiologie. Forme de la tempérance qui règle l'appétit sexuel, elle existe chez celui qui « veut », même au prix d'une lutte constante, se dégager de l'emprise de la sensualité. Elle est compatible avec des difficultés. L'absen-

ce *totale* de manifestations sexuelles chez un jeune homme est même une contre-indication, car elle est presque certainement pathologique. (Au contraire, l'attirance vers le mariage ou l'amour de telle jeune fille dans le passé du candidat au sacerdoce n'a rien qui doive le faire écarter. C'est bien plutôt un critère positif). Si les fautes contre la chasteté constituent évidemment une contre-indication, celle-ci n'est pourtant pas absolue. Ce qu'il faut discerner, c'est la cause réelle des chutes (fatigue, nervosité, frustration affective, infantilisme, sensualité consentie) et surtout les progrès réalisés par le sujet dans son auto-éducation. Pas plus dans ce domaine que dans celui des autres vertus évangéliques, on ne peut exiger, du jour au lendemain, la perfection acquise. Quand on fait vœu, on décide d'être chaste... et on passe sa vie à réaliser cet engagement. Encore faut-il que l'orientation soit nette, le bon propos inentamé. En cette matière, on ne peut prononcer, comme nous l'avons fait en ce qui concerne la fausseté de jugement, un refus définitif. L'évolution psychologique (et morale) s'avère, en effet, beaucoup plus fréquente, surtout chez les jeunes. Chaque cas doit être examiné, suivi personnellement. Même les déviations sexuelles — qui posent assurément un très gros problème — ne sont pas toujours des contre-indications absolues, si elles accompagnent, sans y intervenir, une motivation qui semble bien correspondre à une vocation authentique. Il faudra cependant imposer au moins deux ans de probation, en dehors d'un séminaire ou d'une maison religieuse, afin de voir si, à l'aide d'une psychothérapie appropriée, des réactions normales ne remplacent pas les attirances perverses.

Pour prévenir les malheurs, la prudence et la sévérité s'imposent à l'égard des candidats au sacerdoce. Il n'en faut pas moins constater qu'il existe, chez certains prêtres, ce que l'abbé Oraison appelle des « névroses enkystées », c'est-à-dire des anomalies dont le sujet a pris conscience, mais qu'il a si bien isolées dans sa vie psychologique qu'elles ne se manifestent jamais à l'extérieur et ne troublent pas l'exercice d'un ministère qui peut être, en certains cas, extrêmement bienfaisant. Comme toujours en psychologie, les exceptions se rencontrent. C'est ainsi qu'on a évoqué le cas de tel ou tel prêtre très pieux, très zélé, très compréhensif même des questions les plus délicates et qui pourtant n'avait pas atteint la maturité affective qu'on reste cependant en droit — et en devoir — d'exiger d'un homme qui veut entrer dans le clergé. Le niveau des exigences se mesure à la grandeur de la vocation, à l'importance des responsabilités assumées. Il faudrait au moins écarter absolument toutes motivations à prévalence névrotique; les examens préalables et les longues années de formation préparatoires au sacerdoce doivent y suffire, si du moins les directeurs sont avertis de ces questions. Mais ne nous faisons pas d'illusions sur l'humaine nature. En ce qui concerne la conscience et la liberté comme en tout autre domaine, la « pureté » ou la « perfection » n'est jamais ici-bas que le fruit d'une conquête progressive. Dans tous nos choix, même dans celui d'une profession ou d'un conjoint, influent des éléments inconscients, plus ou moins déterminés. Seulement l'homme peut et doit réassumer constamment — et en certains cas assumer pour la première fois — avec une liberté toujours plus mûre les choix déjà faits, surtout s'ils l'engagent de façon définitive. C'est en créant la personnalité qui l'accorde à sa situation qu'il se fait vraiment libre, vraiment lui-même. (Après certaines crises plus graves, il serait pourtant indiqué d'insérer le prêtre dans un autre milieu, apte à faire surgir de nouveaux motifs qui faciliteront la « ré-assomption » de la vocation sacerdotale).

*
* *

Sur les points mentionnés jusqu'ici, l'accord fut, peut-on dire, unanime entre

les participants. La discussion reste ouverte sur d'autres questions que nous signalons simplement.

Les nouveaux traitements de l'épilepsie, grâce auxquels on obtient des électro-encéphalogrammes normaux (à condition de continuer la médication) ne devraient-ils pas inciter l'autorité ecclésiastique à revenir sur sa sévérité en ce domaine? Il faudrait d'abord prouver que les aspects psychologiques de l'épilepsie (viscosité du comportement, accès d'impulsivité ou de colère) disparaissent en même temps que les crises. Si l'examen caractériel manifeste une impulsivité exagérée, il faut en tout cas se défier.

Même question en ce qui concerne certaines manifestations de type hystérique : suggestibilité anormale et simulation de maladies, par exemple. La contre-indication est nette, mais est-elle absolue (« celui qui a simulé une fois le refera en d'autres circonstances ») ou seulement relative (certaines guérisons semblent définitives, lorsque l'intéressé a pris conscience de son comportement pathologique et veut en éviter tout retour)?

Certains psychologues (comme Oswald Schwarz) estiment que l'homme ne devrait pas se marier avant 28 ans. Ne serait-ce pas, à fortiori, l'âge minimum requis pour l'ordination, surtout si l'adolescent a été élevé dans un milieu très fermé? C'est le manque de prêtres qui, semble-t-il, a fait progressivement descendre la limite d'âge...

Les vocations multiples dans une même famille ne posent-elles pas une question? Assurément, mais cette question comporte, nous apprend l'expérience, bien des réponses diverses. S'il y a parfois pression des parents ou du milieu, il y a aussi des séries de vocations incontestablement authentiques.

*
* *

Beaucoup d'autres considérations, plus élevées, plus exaltantes, seraient à faire au sujet de la vocation sacerdotale. Le lecteur qui regretterait leur absence en cet article, voudra bien se souvenir qu'elles étaient supposées dans la réunion dont nous résumons les débats. Mais que lui-même ne les omette pas quand il traitera cette question avec des jeunes gens qui cherchent leur voie ou croient entendre déjà l'appel de Dieu.

Roger Troisfontaines, S. J.